

Pôle communication
Tél. : 24 66 40

Jeudi 26 juillet 2018

INFO PRESSE

Samedi 28 juillet : Journée mondiale contre l'hépatite

À l'occasion de la Journée mondiale contre l'hépatite organisée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la direction des Affaires sanitaires et sociales (DASS-NC) mobilise les médecins et la population contre l'hépatite B.

HÉPATITE B

NE JOUEZ PAS AVEC VOTRE SANTÉ, FAITES-VOUS DÉPISTER !

Parlez-en à votre médecin

FOIE

VACCIN HÉPATITE B

FACTEURS DE RISQUE :

- un proche porteur de l'Hépatite B
- relations sexuelles à risque
- tatouage sans matériel à usage unique
- usage de drogue par voie intraveineuse

Cette maladie peut se développer sans que vous ne ressentiez de symptômes et peut évoluer en cirrhose ou cancer du foie. IL EXISTE DES TRAITEMENTS EFFICACES.

DASS
Direction des Affaires Sanitaires et Sociales

nc **

Contact presse :

- **Carole Forfait** : Bureau épidémiologie et statistiques de la DASS – 24 37 39 - carole.forfait@gouv.nc
- **Anne Pfannstiel** : Bureau de la prévention et des programmes de santé publique – 24 37 85 - anne.pfannstiel@gouv.nc
- **Dr Alfredo Varra, gastro-entérologue** - 77 15 14

Objectifs de cette journée

La Journée mondiale contre l'hépatite organisée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) est destinée à améliorer les connaissances sur les différentes formes d'hépatites, en grande partie méconnues, et qui ne sont souvent ni diagnostiquées, ni traitées. Aujourd'hui, seule une personne sur 20 sait qu'elle a une hépatite, et seulement une sur 100 prend un traitement : comment reconnaître la maladie ? Comment se transmet-elle ? Qui est exposé ? Quelles sont les différentes méthodes de prévention et de traitement ?

Les conséquences de l'hépatite B

L'hépatite B est une infection virale qui s'attaque au foie. Elle peut être à l'origine de maladies aiguës ou chroniques. En l'absence de soins, les maladies en stade évolué peuvent conduire à des cirrhoses ou des cancers du foie. **L'absence de symptômes ne signifie pas absence de maladie.**

Transmission de l'hépatite B

Le virus de l'hépatite B se transmet :

- lors d'un tatouage réalisé dans de mauvaises conditions (sans matériel à usage unique),
- lors des rapports sexuels non protégés,
- de la mère au nouveau-né,
- par les aiguilles et les seringues contaminées dans les structures de soins et chez les personnes qui s'injectent des drogues,
- par le sang contaminé.

Les risques hépatiques

L'hépatite virale a causé **1,34 million de décès en 2015**, soit un nombre comparable à celui des décès dus à la tuberculose et supérieur aux décès causés par le VIH. Toutefois au niveau mondial, le nombre des décès dus à l'hépatite virale augmente avec le temps, tandis que la mortalité due à la tuberculose et au VIH diminue.

Hépatite A : 1,4 million de cas d'hépatite A sont enregistrés chaque année.

Hépatite B : 2 milliards de personnes infectées par l'hépatite B.

Hépatite C : 150 millions de personnes sont porteuses de l'infection chronique par l'hépatite C.

Hépatite E : 20 millions d'infections par an.

Cependant, en 2015, **la couverture mondiale** par les trois doses de vaccin contre l'hépatite B au cours **de la petite enfance a atteint 84 %**. Cela a permis **de réduire de façon significative la transmission du VHB au cours des cinq premières années de vie**, comme le montre la réduction de la prévalence du VHB chez les enfants, qui a été ramenée à 1,3 %.

Source : *Organisation mondiale de la santé* (www.who.int)

Traitement des hépatites

Il existe un vaccin contre l'hépatite B. En 2014, 184 pays avaient intégré l'administration du vaccin contre l'hépatite B aux nourrissons dans leur calendrier de vaccination (contre seulement 31 pays en 1992) et 82 % des enfants dans ces pays avaient reçu ce vaccin.

Pour les personnes porteuses chroniques de l'hépatite B ou C, en cas de multiplication du virus, un traitement pourra être proposé sous certaines conditions, afin de mettre le virus en sommeil pour diminuer ou stopper les lésions du foie.

Dépistage et prévention

- Le dépistage et la vaccination systématique des proches d'une personne porteuse de l'hépatite B sont indispensables.
- Les pratiques sexuelles à moindre risque, consistant notamment à limiter le plus possible le nombre des partenaires et à utiliser des mesures de protection mécanique (préservatifs), protègent aussi de la transmission.
- L'utilisation de matériel à usage unique (aiguille, seringue) est également une stratégie efficace.
- Les dépistages effectués sur les dons de sang et produits dérivés utilisés pour les transfusions sont systématiques et contribuent à la prévention de la transmission des hépatites B et C.

L'hépatite B en Nouvelle-Calédonie

- D'après une étude menée en 2013, on estime la prévalence de l'hépatite B en Nouvelle-Calédonie à près de 4,8 % chez les personnes de plus de 25 ans et à près de 1,5% chez les moins de 25 ans, classe d'âge concernée par la vaccination obligatoire. Il est important de respecter le calendrier vaccinal (âge et nombres d'injection) afin d'être bien protégé.

- Entre 2011 et 2016, au moins 64 personnes sont décédées des suites d'une hépatite B.
- D'après les données du registre du cancer, entre 2008 et 2015 recensant 169 cancers du foie, 82 % des cancers du foie avaient pour facteur de risque une hépatite virale dans les îles Loyauté, 65% dans la province Nord et 50 % dans la province Sud.

Source : DASS-NC

Les actions

A l'occasion de cette journée, et la semaine suivante, il a été demandé aux médecins (libéraux, CAFAT, CMS, SMIT) de bien vouloir vérifier systématiquement auprès des patients, leur statut vaccinal, et concernant les patients nés avant 1989 non vaccinés, également les facteurs de risque auxquels ils auraient pu être exposés et de leur proposer le cas échéant un dépistage. Des affiches et des dépliants leur ont été distribués ainsi qu'aux pharmacies et laboratoires d'analyses médicales.